

Paris, mercredi 16 avril 1873

Mon Révérend Père et Illustré Compère,

J'ai reçu avec le plus grand plaisir les
deux importantes et intéressantes lettres
lettres que vous avez bien voulu me faire
l'honneur de m'écrire le 1^{er} et le 10 avril.
Je les ai communiquées à l'Académie
dans la séance d'avant hier, 14 avril,
qui était mon jour de service, et
elles ont été accueillies avec l'intérêt
qu'elles commandent si naturellement
et j'ai obtenu sans difficulté l'autorisation
de faire exécuter les planches qui doivent
y entrer; seulement on m'a fait observer
qu'il serait difficile qu'elles fussent prêtes
pour dimanche jeudi si je tenais à
ce qu'elles fussent exécutées toutes les
deux par l'artiste qui les exécute le mieux.

Je me suis, en conséquence, abstenu de
demander, pour votre communication, —
l'autorisation de dépasser les limites
réglementaires; mais j'ai fait composer
vos deux lettres à la suite l'une de l'autre,
et j'ai marqué sur l'épreuve, en —
conformité du règlement, (0-9) le
point où on devra s'arrêter dans le
compte rendu actuel. Le point auquel
se rapportent les trois dessins envoyés
sur papier transparent se trouvent ainsi
compris dans la partie de la composition
qui sera gardée pour le compte rendu
d'une autre séance à qui laissera le temps
de bien exécuter les planches de ces
trois dessins.

Je vous envoie ci-jointe l'épreuve
de la composition révisée et je
vous prie, mon révérend Père et —

illustra comprise, Don m'envoyez un
titre et quelques lignes qui devraient
être composés avant les notes. Mais
"au sujet de ces particularités..." et qui
devraient laisser ignorer que votre
communication a été sévère en deux
parties. Vous pourriez y joindre aussi
une courte réponse, si vous le jugez
opportun, à la nouvelle note de M.
Fayé qui va paraître dans le compte
rendu actuel.

Je vous demande mille excuses de
embarras que cela va vous causer, mais
j'en ai pu mieux faire, d'autant plus
que le développement Supra-Budgétaire
qu'a pris le compte rendu nous oblige
à être très stricts dans l'application
du règlement qui se trouve sur la
couverture imprimée et à ne pas
permettre qu'on s'écarte en coupant

ostensiblement une communication
en deux.

Veuillez agréer, Mon Révérend Père et
Illustre confrère l'expression de mes sentiments
de haute et affectueuse considération

notre très Digne confrère

A. Elie de Beaumont

P.S. Vous n'avez pas besoin de me
renvoyer le fragment d'épreuve ci-inclus.